

Glossaire

Terme	Définition
Abrégés susceptibles d'avoir été soumis plus d'une fois	<p>Abrégés contenant des valeurs identiques pour les combinaisons suivantes d'éléments de données : code de la province, code de l'établissement, numéro d'assurance-maladie, date de naissance, sexe, code postal, date et heure d'admission, date et heure de sortie, diagnostic principal, code d'intervention principale et poids.</p> <p>L'ICIS n'est pas en mesure de déterminer si des abrégés ont été soumis plus d'une fois sans la confirmation des établissements ou des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé.</p>
Code du type d'établissement	Niveau de soins associé à un numéro d'établissement, tel qu'il est défini par les ministères de la Santé des provinces et territoires.
Code du type d'établissement analytique	<p>Élément de données qui réduit les incidences des différences dans la définition du niveau de soins entre les provinces et les territoires et qui facilite l'établissement de rapports comparatifs à l'échelle du Canada.</p> <p>Il est attribué lorsque le type d'établissement attribué à un numéro d'établissement diffère du type de soins fournis.</p> <p>Le niveau de soins analytique attribué par l'ICIS est confirmé auprès des représentants des établissements et des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé.</p>
Indicateur d'intervention avant l'admission	<p>Élément de données obligatoire (Y — oui) enregistré lorsqu'une des interventions suivantes est entreprise avant l'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • certaines interventions signalées qui se poursuivent pendant le séjour du patient; • traitements thrombolytiques; • déclenchement du travail.
Mini code postal	Un code à deux lettres qui identifie une province ou un territoire canadien de résidence (p. ex. « QC » pour Québec).
Non-réponse aux éléments	Lorsqu'un enregistrement reçu est incomplet, c'est-à-dire que des données sont manquantes.
Non-réponse de l'unité (niveau des enregistrements)	Lorsque des abrégés complets d'un établissement de la base de sondage sont manquants. Le taux de non-réponse de l'unité correspond au nombre d'abrégés manquants divisé par le nombre d'abrégés attendus (soit la somme du nombre d'abrégés soumis et du nombre d'abrégés manquants).
Non-réponse de l'unité (niveau des établissements)	Lorsqu'un établissement de la base de sondage ne soumet aucun fichier de données pour un exercice entier. Le taux de non-réponse de l'unité correspond au nombre d'établissements qui n'ont soumis aucune donnée divisé par le nombre d'établissements de la base de sondage.
Numéro d'assurance-maladie chiffré	Numéro chiffré remplaçant le numéro d'assurance-maladie qui peut être utilisé pour mettre en correspondance les enregistrements d'un exercice à l'autre dans la BDCP et dans l'ensemble des bases de données de l'ICIS. Une valeur valide de 0, 1, 8 ou 9 dans le champ du numéro d'assurance-maladie est remplacée par la valeur 000000000000, soit la même valeur que pour les numéros d'assurance-maladie non valides.
Numéro d'établissement	Code standard attribué par les provinces et les territoires et qui sert à identifier chaque établissement dans la BDCP et les autres bases de données de l'ICIS.

Terme	Définition
Numéro d'établissement déclarant valide	Numéro attribué à un établissement par un ministère provincial ou territorial de la Santé, requis pour déclarer des données sur les sorties à la BDCP.
Population de référence	Toutes les sorties, à l'exception des mortinaissances et des donneurs décédés, des établissements de soins de courte durée et de chirurgie d'un jour de l'ensemble des provinces et des territoires (à l'exception du Québec) entre le 1 ^{er} avril et le 31 mars. Les sorties des établissements de chirurgie d'un jour situés dans les provinces et territoires qui soumettent des données au SNISA ne font pas partie de la population de référence de la BDCP.
Région de tri d'acheminement (RTA)	Les trois premiers éléments d'un code postal qui est le niveau d'agrégation le plus bas.
Sous-dénombrement (niveau des établissements)	Lorsque des établissements qui devraient faire partie de la population de référence ne sont pas inclus dans la base de sondage.
Surdénombrement (niveau des enregistrements)	Lorsqu'un établissement crée plusieurs abrégés pour la même sortie.
Surdénombrement (niveau des établissements)	Lorsque des établissements qui ne font pas partie de la population de référence sont inclus dans la base de sondage.
Temps d'attente au service d'urgence	Différence (en heures) entre la date et l'heure de l'admission et la date et l'heure de la sortie du patient du service d'urgence.